

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERÉ	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale – Attribution d’une subvention pour l’année 2026 à l’Association des conciliateurs de justice de la Cour d’appel de Chambéry

Rapporteur : M. le Président

L’association des conciliateurs de justice de la Cour d’appel de Chambéry a pour missions de :

- pourvoir au recrutement des conciliateurs,
- veiller à garantir une permanence de conciliateur dans chaque collectivité,
- développer la présence des conciliateurs dans les FRANCE SERVICES,
- accompagner les conciliateurs dans l’exercice de leurs fonctions,
- les former et les informer,
- représenter les conciliateurs auprès de l’organisation judiciaire, des autres acteurs de l’action de justice et des élus.

Trois conciliateurs de justice interviennent sur le territoire d’Arlysère. L’association s’est efforcée de multiplier ses points relais afin d’être au plus proche des demandeurs et leur apporter un service de proximité.

Les permanences des conciliateurs en intervention sur le territoire d’Arlysère se tiennent à :

- la Maison de la Justice et du Droit à Albertville
- la Maison France Service d’Ugine
- la Maison France Service de Beaufort
- la Maison France Services de la Léchère (qui permet de proposer une offre en partage entre Albertville et la Léchère pour les habitants de Basse Tarentaise).

Ils reçoivent les personnes et/ou sociétés ayant des litiges et conflits non résolus sur les sujets suivants :

- Relations entre bailleurs et locataires (même les saisonniers)
- Litiges de la consommation avec un commerçant, un prestataire de services
- Problèmes entre copropriétaires entre eux ou avec un syndic de copropriété
- Litiges entre commerçants ou professionnels
- Litiges de toute nature entre personne (hors agressions à la personne)
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges entre salariés et employeurs

En 2025, les trois conciliateurs ont mené 237 conciliations dont 149 ont abouti à un accord entre les parties soit un taux de réussite d’environ 63 %.

Pour cela, ils ont établi 850 contacts avec les parties, en présentiel, au téléphone ou par courriel

- 11 % ont concerné des nuisances de voisinage avec un taux de réussite de 56 %
- 21 % ont concerné des nuisances immobilières avec un taux de réussite de 71 %
- 7 % ont concerné un différend entre personnes avec un taux de réussite de 82 %
- 13 % ont concerné des baux d’habitation avec un taux de réussite de 62 %
- 6 % ont concerné des problèmes de copropriété avec un taux de réussite de 57 %
- 22 % ont concerné la consommation (particulier/entreprise) avec un taux de réussite de 56 %
- 19 % ont concerné des litiges commerciaux avec un taux de réussite de 59 %
- 1 % ont concerné des litiges de droit rural avec un taux de réussite de 100 %

Afin de permettre la bonne formation des conciliateurs, l’association a sollicité, par courrier en date du 26 septembre 2025, une aide financière à hauteur de 500 € pour l’année 2026.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve la subvention de 500 € à l'association des conciliateurs de justice de la Cour d'appel de Chambéry pour l'année 2026 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric LOMBARD

